

Numéro de dossier : 1074615004

Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	sectoriel - Mont Royal
Contrat de ville	Ch. 4 - Sect. 4.2 - La culture et le patrimoine
Projet	Arrondissement historique et naturel du mont Royal
Objet	Adopter une résolution, donner un avis de motion et adopter un projet de règlement de contrôle intérimaire dans le but de régir les nouvelles utilisations du sol et les nouvelles constructions, d'ici l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires d'arrondissement traduisant de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal

Adopter une résolution de contrôle intérimaire visant à interdire, sous réserve de certaines exceptions, toutes nouvelles utilisations du sol et nouvelles constructions, notamment les agrandissements de bâtiments, sur le territoire de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal ;

Adopter un règlement de contrôle intérimaire limitant les nouvelles utilisations du sol et nouvelles constructions afin de protéger et mettre en valeur le mont Royal.

-- Signé par Pierre BERNARDIN/MONTREAL le 2008-01-15 17:35:14, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Pierre BERNARDIN

Directeur Général Adjoint
Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction générale
adjointe

Numéro de dossier : 1074615004